

L'effet des appuis institutionnels après le retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo

FLAHAUX Marie-Laurence

Introduction

Le retour des migrants figure parmi les priorités des politiques européennes en matière de gestion des migrations internationales. D'une part, les politiques contraignent les migrants en situation irrégulière à quitter le territoire européen par la force, à travers des expulsions, ou les incitent à retourner dans leur pays d'origine par le biais de programmes d'aide au retour volontaire. Depuis le début des années 2000, ces programmes disposent aussi d'un volet d'appui à la réinsertion et soutiennent les migrants dans le démarrage d'une activité économique au retour. D'autre part, bien que dans une moindre mesure, le retour des migrants en situation régulière est également encouragé par des dispositifs d'appui aux projets économiques mis en place par des politiques de co-développement. Des programmes sont élaborés dans ce sens pour soutenir les migrants de retour qui transfèrent leur potentiel humain et économique dans leur pays d'origine. Cependant, la grande majorité des retours sont spontanés, et la plupart des migrants de retour ne bénéficient d'aucun appui à la réinsertion.

La littérature ne s'est pas penchée en profondeur sur la réinsertion des migrants après leur retour (Black and Gent, 2006), et encore moins sur l'impact des différents programmes qui soutiennent la réinsertion des migrants. Seuls les programmes d'aide au retour volontaire ont fait l'objet d'analyses plus spécifiques, révélant le faible intérêt des migrants en situation irrégulière pour ce type de dispositifs et un effet mitigé sur la réinsertion de ceux qui en ont bénéficié, en particulier lorsque le pays d'origine connaît une certaine instabilité économique et politique. En outre, aucune étude n'a entrepris d'étudier l'impact des dispositifs d'appui à la réinsertion selon le statut légal que les migrants avaient dans le pays de destination, alors qu'il détermine très souvent le degré de préparation du retour et la réinsertion des individus de retour dans leur pays d'origine.

Cette communication étudie le cas des migrants sénégalais et congolais qui sont de retour dans leur pays d'origine, qu'ils aient été en situation régulière ou irrégulière lors de leur migration à l'extérieur de l'Afrique, et qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui à la réinsertion. Elle se base sur l'analyse de 70 entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour dans les régions de Dakar et de Kinshasa. L'objectif est d'étudier dans quelle mesure les appuis aux projets économiques ont un effet positif sur la réinsertion des migrants, en distinguant ceux qui disposaient d'un statut légal à l'étranger de ceux

* Aspirante FNRS / UCL / INED.

qui étaient en situation irrégulière. À cette fin, on compare la réinsertion des migrants qui ont bénéficié d'un appui avec celle de ceux qui n'ont pas eu cette opportunité. Les cas des retours au Sénégal et en RD Congo sont examinés afin de savoir si le contexte plus instable de la RD Congo rend la réinsertion des migrants de retour plus difficile.

Revue de littérature

Le retour des migrants comme priorité des politiques européennes

Depuis les années 2000, la politisation des mouvements migratoires internationaux est devenue de plus en plus importante. Des mesures ont été prises pour restreindre davantage les conditions d'entrée et de résidence des migrants et pour renforcer les contrôles aux frontières. Dans ce contexte, le thème du retour se trouve au sommet de la hiérarchie des priorités en matière de gestion des migrations internationales. Afin d'éloigner les migrants en situation irrégulière, au niveau national, des centres de détention et des quotas d'expulsion annuels ont été mis en place, de même que des systèmes d'identification des empreintes digitales. Au niveau international, des accords de réadmission ont été signés avec des régimes autocratiques. Toutes ces mesures sont justifiées par les décideurs politiques comme étant un mal nécessaire (Cassarino, 2008).

Pour les États et les organisations internationales, le retour est avant tout entendu comme le fait de quitter le territoire du pays de destination. Le terme « retour » est souvent utilisé comme synonyme de l'éloignement ; il réfère à l'acte de renvoyer les migrants irréguliers et les demandeurs d'asiles déboutés du territoire européen, sans prendre en compte leur situation après le retour. Les politiques de retour au niveau européen et des États membres sont donc spécifiquement – si pas exclusivement – considérées comme des instruments visant à lutter contre la migration irrégulière (Cassarino, 2004). La Directive « retour » adoptée par le Conseil et le Parlement européen en juin 2008 a entériné cette approche du retour qui vise à éloigner un plus grand nombre de migrants irréguliers (Baldaccini, 2009). Plus récemment, les pays de destination en Europe émettent un plus grand intérêt pour les programmes d'aide au retour volontaire, étant donné les avantages qu'ils impliquent. Premièrement, les retours volontaires tendent à être moins coûteux que les expulsions ; deuxièmement, ils ne requièrent qu'un document de voyage (et non des accords de réadmission souvent difficiles à négocier) ; troisièmement, ils sont considérés comme étant plus humains, ce qui permet aux États de collaborer plus facilement avec des organismes non-gouvernementaux pour les mettre en œuvre (Black *et al.*, 2011).

Pour les politiques européennes, le retour se limite donc au renvoi définitif des migrants indésirables à travers les expulsions et les retours volontaires (Sinatti, 2012). Dans une certaine mesure, ces politiques s'intéressent aussi au lien entre migration et développement et au rôle du retour dans ce cadre (Davids et van Houte, 2008). Elles considèrent que les migrants peuvent être des « acteurs du développement » à leur retour dans leur pays d'origine par le transfert des compétences et du capital financier acquis à l'étranger (de Haas, 2005 ; Kabbanji, 2010). Si certains programmes soutenant le retour des migrants en situation régulière sont élaborés dans cette optique, pour les programmes d'aide au retour volontaire, il est seulement supposé que le potentiel humain et financier des bénéficiaires peut participer au développement des pays d'origine (Cassarino, 2004).

Les études antérieures sur la réinsertion des migrants de retour

Les indicateurs d'une réinsertion réussie

L'indicateur le plus fréquemment cité pour évaluer la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine est celui qui observe les éventuels nouveaux départs. Ainsi, il est supposé qu'un échec de la réinsertion des migrants de retour donne souvent lieu à une nouvelle migration, tandis que le retour est définitif en cas de réussite (Ammassari, 2004 ; Sinatti, 2012 ; Daum, 2002). La réinsertion est également appréhendée à travers l'évaluation des projets de réinsertion économique des migrants de retour. Cependant, pour D'Onofrio (2004), les évaluations des ONG manquent de rigueur en mesurant le succès du retour par des paramètres trop simples tels que l'achat du matériel nécessaire à l'activité par exemple, vu leur désir de montrer les résultats tangibles de l'aide. Souvent, la réinsertion est mesurée de façon subjective, en se référant aux perceptions et aux dires des migrants. Par exemple, Ndione et Lombart (2004) étudient la réussite et les échecs des projets des migrants maliens de retour à partir de l'analyse subjective des individus eux-mêmes. Ils estiment que, aux yeux des promoteurs, un projet est réussi s'il permet de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, s'il donne lieu à des bénéfices ou à des possibilités d'épargne, et s'il ouvre des perspectives d'expansion de l'activité ou d'autres projets économiques ou sociaux. Cependant, pour plusieurs auteurs, la réalité est complexe et il importe de prendre en compte plusieurs dimensions dans la réinsertion.

Ainsi, des chercheurs étudiant la réinsertion des migrants de retour dans six pays (Afghanistan, Arménie, Bosnie Herzégovine, Sierra Leone, Togo et Vietnam) se sont penchés sur les dimensions sociale, économique et psychologique de la réinsertion ; ils précisent que celles-ci s'influencent mutuellement dans un processus continu (Davids et van Houte, 2008 ; van Houte et de Koning, 2008 ; Ruben *et al.*, 2009). Dans leurs travaux, ces auteurs utilisent le terme de "embeddedness" plutôt que celui de "réintégration" à propos de la réinsertion¹, afin que soit prise en compte non pas la réadaptation des individus à une société dominante, mais la façon dont ils définissent leur position dans la société d'origine, leur sentiment d'appartenance à cette société et leur participation à celle-ci. Ils définissent ces dimensions de la façon suivante. La réinsertion économique touche aux conditions matérielles nécessaires pour avoir des moyens d'existence suffisants (avoir des revenus, un accès à un logement, aux transports, à l'éducation et aux soins de santé). Sur le plan social, le succès de la réinsertion passe par le fait d'avoir un réseau de connaissances, ce qui a de l'importance pour accéder à l'information et partager des valeurs avec des pairs. La dimension psychologique, enfin, est importante pour construire et exprimer son identité, pour se sentir chez soi, en sécurité et éprouver un certain bien-être. Pour mesurer chacune de ces dimensions de façon quantitative, ces chercheurs ont utilisé une échelle de Likert en quatre points pour les différents composants de ces trois dimensions, et en ont calculé une valeur allant de 0 à 100, ce qui représente donc le continuum de la réinsertion.

L'étude de Black *et al.* (2004) fait le point sur les différentes façons de définir la réussite du retour. D'abord, la réussite peut être considérée du point de vue subjectif des migrants de retour, mais aussi à partir de la mesure objective de leur situation. Ensuite, la réussite peut être mesurée à partir de différents critères : selon la localisation physique du migrant de retour ou le souhait de l'endroit où il

¹ Le terme « réinsertion » est celui qui nous semble le plus neutre en français.

désire se trouver, selon sa situation socio-économique ou sa satisfaction sur ce plan, et selon le fait de vivre dans un environnement sécurisé dans le pays d'origine ou d'avoir le sentiment d'être en sécurité. Enfin, il importe de définir un point de référence : la réinsertion du retour dépend-elle de la situation du migrant par rapport à celle qu'il avait à l'étranger, par rapport à celle qu'il avait avant sa migration, ou par rapport à celle des individus qui n'ont jamais migré ?

Ces auteurs conviennent du fait que la façon la plus simple pour qualifier un retour de réussi est de choisir la définition suggérant que les retours réussis sont ceux qui n'impliquent pas un désir de nouveau départ pour l'étranger, bien qu'il faille définir la période de temps pendant laquelle ce souhait de nouvelle migration doit être mesuré. D'un point de vue logistique, mesurer le nouveau départ en migration des individus est plus difficile. En ce qui concerne la situation socio-économique, la mesure subjective semble la moins problématique, vu que la mesure objective se heurte à des difficultés pour définir ce qu'il faut prendre en compte dans les revenus, si les transferts d'argent reçus doivent être pris en compte, etc. La dimension sécuritaire ou politique peut quant à elle être mesurée à partir de la comparaison des réalités aux attentes des migrants à ce sujet et de leur ressenti par rapport à la sécurité. Toutes ces dimensions peuvent être mesurées dans le temps, ce qui permet d'étudier la réinsertion en fonction de la situation des individus avant et pendant la migration.

La préparation du retour

L'importance de la préparation du retour pour la réinsertion dans le pays d'origine se retrouve dans la théorie transnationaliste et dans la théorie du réseau social des migrations internationales. Pour la première, le retour est préparé par les migrants via des visites régulières dans leur pays d'origine et par des contacts fréquents durant leur migration avec leur famille et leurs amis restés au pays ainsi qu'avec la diaspora, ce qui facilite leur réinsertion, même si celle-ci n'est pas toujours évidente. En migrant, les individus ont acquis une identité transnationale, qui combine leur origine avec l'identité qu'ils ont acquise dans le pays de destination ; cette identité va déterminer leurs attentes et leurs comportements lors du retour. Quant à la deuxième théorie, elle souligne le rôle important des compétences, connaissances et expériences que le migrant a acquises à l'étranger pour sa réinsertion au pays (Cassarino, 2004).

À partir de ces théories, Cassarino (2004 ; 2008) affirme que, derrière la diversité des expériences migratoires, un élément essentiel doit être pris en considération pour l'analyse de la réinsertion : il s'agit de la préparation du retour. Ce concept doit être pris dans un sens large et pas seulement comme la préparation concrète du retour. Ce qui doit être pris en compte, c'est (1) la volonté du migrant de rentrer et (2) sa capacité à rassembler les ressources tangibles et intangibles pour assurer son retour dans les meilleures conditions. Pour une réinsertion optimale (1) le migrant doit prendre l'initiative de retourner à un moment logique et adéquat dans son parcours migratoire ; ce qui importe, c'est que le choix du retour soit libre et qu'il ne soit ni dicté par d'autres ni dû à des circonstances externes. D'autre part (2), le migrant doit être prêt à retourner. Pour ce faire, il doit avoir mobilisé des ressources tangibles et intangibles nécessaires au bon déroulement du retour, ce qui comprend le capital financier, humain et social qu'il avait avant son départ et qu'il a obtenu pendant sa migration. Le capital financier correspond aux économies, le capital social désigne la richesse potentielle provenant de relations sociales, et le capital humain comprend le niveau d'éducation, les connaissances et l'expérience acquis dans un domaine particulier (Ammassari et Black, 2001). Le choix libre et non contraint de retourner ainsi que le fait d'être prêt sont les éléments-clés pour comprendre pourquoi la réinsertion de certains migrants, après

le retour, est une réussite tandis que, pour d'autres, elle s'avère être un échec. Cassarino (2008) propose à ce titre trois principaux degrés de la préparation du retour. Le premier degré réfère aux acteurs pour qui assez de ressources ont été rassemblées pour réaliser leurs projets dans leur pays d'origine. Ce degré de préparation est fort, ce qui ne les immunise pas pour autant contre certaines difficultés de réadaptation à leur pays d'origine. Le deuxième degré concerne les individus dont la durée passée à l'étranger s'est révélée trop courte. Le fait de ne pas avoir pu acquérir le capital nécessaire au retour a un impact sur leurs capacités à se réinsérer, et ils doivent dans une certaine mesure compter sur leur famille pour subvenir à leurs besoins. Le troisième degré, enfin, touche aux migrants qui n'ont pas choisi librement de rentrer au pays à ce moment-là de la migration et qui n'ont pas pu acquérir suffisamment de ressources à l'étranger ; pour ces derniers, le retour et la réinsertion sont particulièrement difficiles.

La littérature plus empirique sur le rôle explicite de la préparation du retour pour la réinsertion n'est pas très abondante sur le sujet, mais certaines études relèvent des éléments qui vont dans ce sens. (1) Ainsi, la volonté du retour apparaît dans plusieurs travaux comme étant un déterminant important de la réinsertion. Les migrants qui disent ne pas avoir été contraints de retourner vivent moins difficilement leur réinsertion sur le plan économique par rapport à ceux dont le retour était involontaire, que ce soit dans le cas des Balkans, de l'Afrique ou de l'Asie (Black *et al.*, 2004 ; Ndione et Lombard, 2004 ; Ruben *et al.*, 2009). Ils jouissent aussi de plus hauts revenus (Black *et al.*, 2004). Ceux qui ont été expulsés, en revanche, vivent très difficilement leur retour : ils se sentent mis à l'écart de la sphère sociale, eux qui faisaient autrefois la fierté du quartier : avec un tel retour, ils sont considérés comme des moins que rien, ont du mal à faire face et fuient leur quartier d'origine et les commérages à leur propos. Une étude sur les Camerounais expulsés d'Europe montre que la faillite brutale et imprévue de leur projet de vie fait ressentir aux individus une profonde souffrance psychique, et tout ce qu'ils espèrent est de pouvoir repartir à l'étranger au plus vite (Chappart, 2008). (2) Ensuite, les études empiriques soulèvent que les conditions de vie dans le pays de destination ont un rôle crucial dans la réinsertion. Des travaux dans le cas du Mali indiquent que les migrants les plus à même de réussir leur réinsertion sont ceux qui ont eu le temps de préparer leur projet de retour dans des conditions favorables à destination. À l'inverse, les migrants qui vivent à destination dans la précarité et l'instabilité ne peuvent concevoir un projet viable de retour au pays, comme des études quantitatives et qualitatives sur les migrants maliens le montrent (Ndione et Lombard, 2004 ; Linares, 2009). La participation à la société, la durée du séjour et la préparation du retour sont effectivement importantes. Dans ce cadre, si le migrant revient au pays plus tôt que prévu, ses proches ne comprennent pas comment quelqu'un qui a eu l'opportunité de migrer peut revenir les mains vides, et le migrant ressent de la honte vis-à-vis de sa communauté (Davids et van Houte, 2008). Il est prouvé quantitativement que ceux qui ont fait des économies en travaillant à l'étranger et qui n'ont pas vécu une expérience frustrante de la migration se portent mieux psychologiquement (Ruben *et al.*, 2009) et sont moins susceptibles d'avoir le désir de repartir (Black *et al.*, 2004). Le fait d'avoir étudié ou suivi des formations dans le pays de destination contribue également à la réussite de la réinsertion (Black *et al.*, 2004).

L'efficacité des programmes remise en cause

Les travaux sur les retours des migrants qui disposaient d'un statut légal à l'étranger et qui ont bénéficié d'un appui à la réinsertion sont quasiment inexistantes. Ces programmes proposent à ces migrants de les appuyer dans les investissements qu'ils réalisent et qui peuvent contribuer, de quelque manière que ce soit, au développement de leur pays d'origine. Seule Sinatti (2012) mentionne, dans le cas du Sénégal,

le décalage existant entre les préoccupations politiques et celles des migrants, ces derniers ayant pour objectif leur évolution personnelle ainsi que celle de leur famille, ce qui prévaut à leurs yeux sur le développement de leur pays d'origine.

Les études qui portent sur la réinsertion des migrants bénéficiaires d'un appui à la réinsertion ne concernent que les retours assistés par des programmes d'aide au retour volontaire, qui concernent les migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger. Ces travaux ne se focalisent pas spécifiquement sur l'appui après le retour proposé à ces migrants, mais aussi à l'assistance qui leur est proposée ou imposée avant et pendant le retour. Ces programmes entendent « permettre, en bon ordre, humainement et de manière efficace, le retour et la réintégration de migrants ne pouvant ou ne voulant pas rester dans les pays de destination et qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine »². De façon générale, les effets de ces dispositifs ne s'avèrent pas être une réussite (Daum, 2002). Par exemple, une recherche de 2004 sur la réinsertion d'une soixantaine de migrants bosniaques et kosovars qui ont bénéficié d'une aide au retour volontaire après la guerre révèle que les retours ne s'apparentent pas à des réussites ; des taux élevés de chômage et de pauvreté sont rapportés, nombreux sont les migrants de retour qui vivent grâce aux transferts d'argent qu'on leur envoie de l'étranger, et la majorité désire émigrer à nouveau (Black *et al.*, 2004). Une étude sur les migrants maliens revenus de divers pays révèle que ceux qui reviennent de France avec un appui économique connaissent encore davantage un échec quant à leur réinsertion par rapport aux autres, et tout laisse à penser qu'ils vont repartir à l'étranger (Ndione et Lombard, 2004). Dans le cas d'une autre étude sur les migrants afghans, arméniens, bosniaques, sierra-léonais, togolais et vietnamiens retournés avec une aide au retour volontaire, il apparaît que peu sont indépendants sur le plan économique après leur retour et que beaucoup ont connu une dégradation de leur statut par rapport à celui qu'ils avaient avant leur migration. Si cette étude met en évidence que l'assistance a un effet généralement négatif sur la réinsertion économique des migrants (comme le fait d'être assisté par une ONG et de bénéficier d'un appui financier), l'appui au démarrage d'une activité a néanmoins quant à lui un impact positif sur la réinsertion. Cette étude montre également que le retour est une expérience traumatisante du point de vue psychologique pour 7 migrants sur 10, du fait de la perte d'une grande partie de l'estime d'eux-mêmes et parce qu'ils sont dénigrés par les leurs en raison de leur retour imprévu. Un tiers de ces migrants seulement est impliqué dans un réseau social au pays, et plus de trois quarts d'entre eux ont émis le désir de quitter à nouveau leur pays (Ruben *et al.*, 2009).

Pour Hammond (1999), les effets mitigés de l'assistance sont dus à une mauvaise interprétation de la migration de retour de la part des décideurs politiques qui la considèrent comme le processus de rentrer « chez soi ». Or, pour les migrants, la migration de retour ne se passe pas de façon naturelle, mais elle s'apparente davantage à un nouveau commencement (Ghanem, 2003). Selon Black *et al.* (2004), les programmes d'aide au retour volontaire ne répondent pas aux besoins des migrants et ne sont pas établis en fonction de leurs besoins spécifiques. Linares (2009) affirme aussi que les objectifs des programmes sont en décalage avec les besoins des migrants ; ils incitent au retour sans compenser pour autant les avantages de la migration. Très souvent, en effet, la migration est une assurance pour la famille restée au pays grâce aux transferts de fonds qui leur permettent de faire face aux chocs économiques. Dès lors, l'appui économique offert à ceux qui retournent apparaît comme dérisoire. De plus, ces programmes sont également critiqués pour être mis en œuvre sans prendre en compte la situation sécuritaire dans le pays d'origine (Webber, 2011).

² Voir le site de l'OIM, qui met en œuvre l'aide au retour volontaire : <http://avrr.belgium.iom.int/fr/a-propos-de-avrr.html>

Les travaux sur le sujet attirent également l'attention sur le manque de préparation du retour et sur l'absence de volonté totale de retourner pour les migrants revenus par le biais des programmes de retour volontaire. Un retour ne devrait être qualifié de volontaire que s'il a été décidé librement après avoir pris connaissance des informations disponibles sur les conditions dans le pays d'origine (van Houte et de Koning, 2008). Or, les retours qui ont lieu en l'absence d'alternative (légale) ne sont pas totalement volontaires, ce qui peut avoir un impact sur les difficultés de la réinsertion. De plus, l'échec des aides au retour volontaire peut être expliqué par le fait que les migrants manquent de préparation (Davids et van Houte, 2008). Il est difficile pour eux de réaliser une étude de faisabilité de leur projet dans leur pays d'origine qu'ils ont quitté il y a longtemps, vu leur impossibilité de circuler (Linares, 2009). Ensuite, un certain capital financier et des compétences sont nécessaires (Ndione et Lombard, 2004), ce qu'ils n'ont peut-être pas pu acquérir pendant leur migration. Ces éléments participent au fait que devenir entrepreneur après le retour est difficile lorsque l'on n'y est pas préparé. Ruben *et al.* (2009) affirment que la réussite de la réinsertion est déjà déterminée pendant la phase préparatoire du retour. Ils notent que la réussite du retour dépend aussi des conditions du séjour dans le pays de destination et des politiques restrictives en termes d'immigration. Celles-ci entament effectivement la liberté de mouvement et limitent les possibilités de travailler. Cela a pour effet que les migrants deviennent dépendants et perdent l'estime d'eux-mêmes, ce qui est irréversible et ne peut être compensé par l'assistance limitée qui leur est fournie pour retourner dans leur pays. Ces auteurs concluent donc que les politiques d'immigration des pays de destination tendent à ébranler les programmes de retour qu'ils soutiennent.

Objectifs, questions de recherche et hypothèses

Cette communication a pour objectif principal d'étudier l'effet des programmes qui appuient la réinsertion des migrants sénégalais et congolais de retour dans leur pays, en distinguant ceux qui disposaient d'un statut légal à l'étranger et ceux qui étaient en situation irrégulière. L'appui après le retour qui est proposé aux migrants en situation irrégulière fait partie des programmes d'aide au retour volontaire ; ces migrants de retour ont la possibilité de bénéficier d'une aide financière (dont le montant est variable selon le pays de destination, allant de 700 à 7 000 euros environ). Les migrants qui étaient en situation régulière à destination peuvent bénéficier, quant à eux, d'un appui économique (dont le montant se situe entre 3000 et 7000 euros environ) pour leur projet d'investissement grâce à quelques programmes existants dans le cadre des politiques de co-développement.

Les questions de recherche sont les suivantes : (a) le statut dont disposaient les migrants à l'étranger a-t-il une influence sur leur réinsertion après le retour ? (b) La réinsertion des migrants, qu'ils aient été en situation régulière ou non à l'étranger, est-elle facilitée lorsqu'ils bénéficient d'un appui institutionnel ? (c) Les migrants, bénéficiant ou non d'un appui après le retour, se réinsèrent-ils plus facilement au Sénégal ou en RD Congo ?

Concernant les hypothèses, au vu de la littérature, il est attendu que (a) les migrants qui ne disposaient pas d'un statut régulier à l'étranger aient plus de difficultés à se réinsérer par rapport à ceux qui étaient en situation régulière, car le retour est davantage choisi librement et préparé dans le second cas que dans le premier. Ensuite, on s'attend à ce que (b) l'impact des programmes d'appui à la réinsertion soit limité et, enfin, que (c) la réinsertion soit plus difficile pour les migrants congolais que sénégalais, étant donné la plus grande instabilité économique et politique de la RD Congo en comparaison avec la situation au Sénégal.

Données et méthodes

Des entretiens qualitatifs semi-directifs avec des migrants sénégalais et congolais de retour ont été réalisés lors de plusieurs enquêtes de terrain entre 2009 et 2012 dans les régions de Kinshasa et de Dakar. Les contacts des migrants de retour ont été obtenus de deux façons. D'une part, ces contacts ont été communiqués par des personnes rencontrées dans les espaces publics et particulièrement dans les transports en commun, à qui nous demandions si elles connaissaient, dans leur entourage, des migrants de retour qui accepteraient de nous raconter leur expérience. Les personnes enquêtées devaient être parties après l'âge de 18 ans à l'extérieur du continent africain pour un minimum d'une année et être revenues de façon durable dans leur pays d'origine, depuis au moins un an (ou moins, mais avec l'intention d'y rester). D'autre part, les contacts avec les migrants ayant bénéficié d'un appui à la réinsertion ont été obtenus par les organismes mettant en œuvre ces programmes ainsi que par « boule de neige », de façon à réduire les biais potentiels dus au fait que les organismes pouvaient vouloir nous transmettre seulement les contacts des bénéficiaires « exemplaires » de leurs programmes. Ces modes d'accès aux répondants nous ont permis de rencontrer des personnes aux caractéristiques et expériences migratoires très variées : des migrants de retour de divers pays (Europe, Amérique du Nord), des hommes et des femmes aux niveaux d'instruction variables, partis et revenus pour différentes raisons et ayant bénéficié d'un appui au retour ou non. L'objectif était de retracer leur parcours de vie et de percevoir leur point de vue subjectif sur leur expérience à l'étranger, les circonstances de leur retour et leur vécu depuis qu'ils sont revenus au pays. Le contenu des réponses des migrants de retour à nos questions a pu être influencé par notre statut de chercheur étranger au Sénégal et en RD Congo : les migrants de retour ont effectivement pu insister sur les difficultés qu'ils connaissent et exagérer quelque peu leur histoire, en espérant que nous pourrions les aider. Cependant, comme certains nous l'ont avoué, ils ont également pu nous parler franchement de leur expérience, ce qu'ils ne peuvent pas toujours faire avec les membres de leur communauté. Nous avons personnellement mené la grande majorité des entretiens en français et un enquêteur sénégalais en a réalisé quelques-uns en wolof à Dakar.

Les individus qui sont revenus avant les années 2000 ont été exclus des analyses de façon à atténuer l'effet du temps écoulé depuis le retour. Au total, 70 entretiens ont fait l'objet d'analyses. Le tableau 1 synthétise le nombre de migrants de retour par pays d'origine, selon le statut qu'ils avaient à l'étranger avant leur retour et selon le fait qu'ils ont bénéficié ou non d'un appui institutionnel après le retour.

Tableau 1. Tableau récapitulatif des entretiens réalisés

	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo		Total
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier	
Sans appui institutionnel après le retour	18	9	14	4	45
Avec appui institutionnel après le retour	7	7	3	8	25
Total		41	29		70

Il importe de souligner que les migrants qui ont effectué un retour mais qui sont repartis par la suite à l'étranger ne font pas partie de l'échantillon, étant donné le fait que les interviews ont eu lieu dans

les pays d'origine. Cela constitue un biais et appelle à la prudence dans l'interprétation des résultats, d'autant plus que les nouveaux départs semblent être relativement fréquents. Par exemple, parmi les contacts donnés par les organismes tels que l'OIM, de nombreux individus n'ont pas pu être joints ; il n'était pas rare que les numéros de téléphone donnés ne soient plus attribués ou aboutissent à une conversation avec un proche du migrant de retour « recherché » nous apprenant l'absence de ce dernier pour cause de nouvelle migration.

Pour étudier la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine, nous avons procédé à une analyse thématique des entretiens. La réinsertion est analysée à partir de la perception des migrants de retour à propos de leur situation, et nous distinguons trois volets de la réinsertion : (a) la réinsertion économique, (b) la réinsertion psychosociale et (c) le souhait de rester dans le pays d'origine. Afin de pouvoir généraliser les discours des migrants de retour à propos de leur réinsertion, pour chaque individu enquêté, à partir des entretiens, nous avons aussi évalué quantitativement la réinsertion par rapport à chacun de ces trois volets sur une échelle allant de 1 à 4, la valeur 1 s'apparentant à un échec et la valeur 4 correspondant à une réussite, les valeurs 2 et 3 étant intermédiaires. Ainsi, une réinsertion est qualifiée de réussie sur le plan économique si le migrant de retour est satisfait de sa situation à ce niveau, et il y a échec lorsqu'il n'en est pas satisfait. De même, une réinsertion est réussie sur le plan psychosocial si l'individu ressent un certain bien-être et se sent intégré dans sa société d'origine, mais il y a échec lorsqu'il ne se sent pas intégré mais rejeté par les siens ou qu'il a des difficultés à les comprendre. Enfin, et en conséquence des deux premiers volets, un individu dont la réinsertion se passe bien entend rester dans son pays d'origine, tandis que celui qui connaît un certain échec émet davantage la ferme intention de repartir à l'étranger. En définitive, les retours que l'on considère comme les plus réussis sont ceux qui donnent lieu à une satisfaction sur le plan économique et psychosocial, et qui n'impliquent pas un désir de nouveau départ pour l'étranger.

Afin de connaître l'effet des appuis institutionnels sur la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo, nous allons comparer la réinsertion des individus qui ont bénéficié d'un tel appui avec celle des ceux qui n'en ont pas bénéficié mais qui avaient le même statut à l'étranger (en situation régulière ou non).

Résultats

Avant tout, en guise d'aperçu général, le calcul des scores totaux moyens³ révèle des résultats semblables concernant la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo (Tableau 2). Pour les deux pays, les migrants qui semblent avoir le mieux réussi leur réinsertion sont ceux qui avaient un statut régulier dans le pays de destination, sans distinction du fait qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui institutionnel à la réinsertion (score moyen total de plus de 3,5 sur une échelle de 1 à 4). Par contre, les migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger éprouvent plus de difficultés pour se réinsérer dans leur pays d'origine (score total moyen ne dépassant pas 2,9). Parmi eux, ceux qui n'ont pas bénéficié d'un appui institutionnel après leur retour sont ceux qui connaissent le plus grand échec (score total moyen de 1,7 au Sénégal et 1,3 en RD Congo).

³ Les scores totaux moyens correspondent à la moyenne des scores totaux pour les trois volets de la réinsertion.

Tableau 2. Scores totaux moyens de la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo

	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Sans appui institutionnel après le retour	3,6	1,7	3,6	1,3
Avec appui institutionnel après le retour	3,6	2,9	3,7	2,7

L'effet de l'appui aux investissements sur la réinsertion des migrants « réguliers »

Sur le plan économique, comment se déroule la réinsertion des migrants de retour qui avaient un statut régulier à l'étranger, selon qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui aux investissements ? Pour commencer, ceux à qui un appui a été octroyé dans le cadre de politiques de co-développement avaient, avant leur retour, le projet de se réinstaller dans leur pays d'origine et ils s'y sont préparés. L'activité que les Sénégalais bénéficiaires de cet appui exercent dans leur pays d'origine après leur retour correspond à celle qu'ils avaient envisagée avant de rentrer, et ils sont satisfaits des conditions dans lesquelles ils vivent. Par exemple, Kader a pu ouvrir un cabinet de dentiste, Fallou une salle de concert, Diallo et Ibou des cabinets de consultance, Salimata un bureau d'intérim, et tous travaillent à temps plein dans leurs structures. Du côté congolais, par contre, l'activité principale des migrants de retour bénéficiaires n'est pas celle pour laquelle ils ont reçu un financement. Bertrand a eu un financement pour rénover une partie d'un hôtel appartenant à sa famille à Kinshasa, mais il a travaillé après quelques mois en tant que salarié dans une entreprise de télécommunication. Gustave, lui, a eu un financement pour faire une porcherie dans une ferme, mais il a dès son retour repris ses fonctions à l'université et au Ministère des Finances. Quant à Axel, il s'occupe du commerce du bois, bien que l'appui institutionnel dont il a bénéficié ait concerné l'achat d'un camion pour le commerce de fufu. L'appui qu'ils ont reçu était donc une opportunité en plus, mais ils n'ont pas envisagé d'en faire leur activité principale. Quoi qu'il en soit, cette catégorie de migrants de retour rencontrés au Sénégal et en RD Congo exerce une activité professionnelle porteuse et subvient sans difficulté aux besoins de leur famille. Certains qualifient le soutien financier qui leur a été octroyé d'utile. Ainsi, Kader souligne que cela lui a permis d'avoir accès au crédit pour s'installer en tant que dentiste à Dakar : « *Ce qui est difficile, au Sénégal, c'est trouver des fonds, surtout à la création, pour financer des projets (...). La subvention du Codév est une subvention non remboursable et ça m'a permis d'avoir le financement de la banque. Par rapport à la banque, j'étais tellement déçu, le taux était tellement élevé... Donc, ça m'a vraiment boosté, quoi* ». Pour d'autres, l'appui financier n'était pas crucial pour le déroulement de la réinsertion. Ibou, qui a ouvert un bureau de consultance à Dakar, explique : « *C'était symbolique aussi, 7 000 euros... Mais il y avait cette volonté de revenir (...). Ça m'a aidé, mais c'est pas le plus déterminant. Je savais ce que je voulais, mais ça été positif* ». Diallo reconnaît aussi qu'il aurait été capable de réussir à monter son bureau de consultance sans appui : « *Mon cabinet, je m'étais dit que j'allais le créer. Je l'ai mûri pendant des années, et quand je l'ai créé, c'était comme sur des roulettes* ». Ces migrants ont souvent préparé leur projet de retour en épargnant et en acquérant des compétences spécifiques, ce qui est bénéfique pour leur activité après leur retour, et l'appui financier qu'ils reçoivent est un plus dans ce sens.

Quant à ceux qui n'ont pas bénéficié d'un tel appui, il s'avère qu'ils ont également une bonne situation. Les migrants de retour des deux pays ont investi dans des activités indépendantes ou dans une

entreprise, allant de l'élevage et du commerce de poulets à la menuiserie, au restaurant, à l'entrepôt de marchandises, à la boutique d'habillement ou à la firme pharmaceutique. D'autres ont intégré l'administration publique, des organismes internationaux ou non-gouvernementaux ou ont été engagés par des entreprises, où ils peuvent occuper des postes à haute responsabilité. Ces migrants sont satisfaits financièrement. Certains déclarent même qu'ils mènent un train de vie plus confortable dans leur pays d'origine que celui qu'ils pourraient avoir à l'étranger. C'est le cas de Tamara et de Cécile, qui ont toutes deux accompagné leur mari en RD Congo. Ainsi, la première déclare : « *Ici, j'ai deux bonnes et un chauffeur ! Je ne pourrais pas avoir ça en Belgique, vraiment, non !* ». La deuxième, femme d'affaires, affirme : « *On s'épanouit financièrement mieux ici qu'au Canada (...), la vie est difficile là-bas : là-bas, chaque dollar vaut la peine d'être reçu, mais ici, il suffit d'avoir une affaire et tu as une commission. Aussi facilement que ça, tu gagnes de l'argent ! Les commissions que nous gagnons ici en un jour ou en deux heures de temps, c'est peut être un salaire de deux ou trois mois de l'autre côté !* ».

Les individus qui étaient en situation régulière à l'étranger et qui se plaignent d'avoir des difficultés sur le plan économique constituent une minorité. D'eux-mêmes, ils déclarent qu'ils n'ont pas réussi leur réinsertion parce qu'ils n'étaient pas suffisamment prêts à retourner au moment où ils ont fait ce choix. Leur réinsertion a par conséquent pris la tournure d'un échec, quand bien même un appui leur a été octroyé. C'est le cas d'une jeune femme sénégalaise, Soukheina, qui voulait ouvrir un café hip-hop à Dakar, mais non seulement elle admet ne pas s'être bien entendue avec le consultant chargé de l'appuyer dans son projet, mais elle reconnaît aussi qu'elle n'avait pas fait assez d'économies en guise de préparation de son retour. Elle considère aujourd'hui son retour comme un échec : « *Ma mère [en France] me disait que je faisais une erreur [à propos du fait de retourner], qu'on ne rentre pas comme ça du jour au lendemain (...). Je suis venue comme une cow-boy, en fait* ». Ali a lui aussi échoué après son retour au Sénégal qui avait été motivé davantage parce qu'il ne trouvait pas de travail en France que parce qu'il voulait mettre sur pied une entreprise. Suite à une mauvaise entente avec son associé, il tente de créer une nouvelle entreprise, mais souffre du manque de moyens du fait qu'il n'a pas pu épargner pendant sa migration.

D'un point de vue psychosocial, qu'ils aient bénéficié d'un appui ou non après leur retour, ces migrants sont satisfaits de vivre à nouveau dans leur pays d'origine. Bien que certains se plaignent de la lenteur, des problèmes de corruption et de désorganisation en Afrique, ils disent qu'ils essaient de comprendre les gens. C'est ce que déclare Célestin, qui travaille sur une réforme du secteur de la sécurité en RD Congo : « *Tous les problèmes [avec les gens], je ne les admet pas toujours, mais je les comprends, donc je sais quelle réponse donner* ». Tous disent qu'il y a un effort d'adaptation à faire au départ. Yvon, expert en informatique et en télécommunication à Kinshasa, explique sa stratégie pour avoir de bonnes relations avec les gens avec qui il travaille : « *Au début, j'ai été confronté à la difficulté d'être accepté du point de vue professionnel. Ils sont complexés de voir que quelqu'un qui vient de l'Europe, il se prend comme un dieu, qu'il connaît tout. Alors moi [maintenant], même si je maîtrise bien la matière, je fais semblant, comme si je ne connaissais absolument rien, je laisse d'abord la personne travailler, et après je dis, si je vois qu'il n'a pas pu faire quelque chose : 'Est-ce qu'on ne peut pas faire aussi ça ? Tu as bien travaillé, mais je peux te compléter'* ». Pour les Sénégalais, le retour a le plus souvent lieu dans l'optique de vivre à nouveau auprès de leur famille et dans leur pays dont ils disent avoir eu la nostalgie à l'étranger. Leur retour implique par conséquent une grande satisfaction sur le plan social. Cependant, cela ressort moins dans le cas des individus retournés en RD Congo.

Dans les deux cas, les migrants de retour n'échappent toutefois pas aux pressions de la part de leur entourage du fait qu'ils ont vécu en dehors de l'Afrique. Par exemple, Solange, de retour à Kinshasa, explique : « *On est confrontés aux problèmes des autres qui vous identifient comme pouvant les soutenir, pour les problèmes de soins médicaux de tel, le minerval de tel (...). Pour eux, c'est comme si vous êtes partis dans l'Eldorado ; que vous avez ramené beaucoup d'argent alors que ce n'est pas facile, ce n'est pas évident (...). On est confrontés à beaucoup de problèmes comme ça* ». Pour ne pas être confronté à de tels problèmes, Mohamed a choisi, au départ, de cacher à sa famille son projet de mettre sur pied une firme pharmaceutique à Dakar : « *Si tu leur parles de ça, ils vont penser que l'argent est dans ta poche, chacun viendra te poser un problème en pensant que tu vas partager, ils vont prendre ce qui était destiné au projet et le manger en un mois* ».

Les migrants de retour dans les deux pays éprouvent une grande satisfaction lorsqu'ils perçoivent qu'ils contribuent au développement de leur pays. À ce titre, Célestin, qui travaille sur un projet de réforme de la sécurité en RD Congo, déclare : « *Travailler, aider ce pays à se développer, c'est mon idéal (...). Je suis satisfait dans la mesure où je commence à avoir des résultats* ». Les déclarations de Dr Fall, qui a mis sur pied un centre pionnier dans les tests ADN au Sénégal et dans la sous-région, vont aussi dans ce sens : « *C'est la chose qui me rend le plus content de ce que j'ai fait (...). Je suis satisfait que le centre existe, mais je suis satisfait davantage parce que je sais que je peux faire beaucoup de choses au Sénégal* ». Marc, un directeur d'entreprise à Kinshasa qui donne également des formations sur l'entrepreneuriat, ressent la même chose : « *J'ai une gratification. Je me dis que le développement de ce pays passe par la petite et moyenne entreprise qui sera congolaise principalement (...). Au-delà de mon salaire, j'ai le plaisir d'avoir des gens qui tournent autour des petites choses que je fais et ça me rend heureux* ».

En ce qui concerne l'appui institutionnel dont certains ont bénéficié, il peut contribuer à la réinsertion dès le départ. Bertrand, qui est retourné en RD Congo de façon inattendue suite à des problèmes conjugaux, explique que cela l'a aidé : « *Oui, ça m'a aidé pour la simple et bonne raison que j'étais dans un projet (...), j'étais dans quelque chose qui m'occupait, j'avais un espoir d'arriver vers quelque chose, donc ça, c'est extrêmement important* ».

En fait, ce sont les migrants qui ont le moins bien préparé leur retour, par exemple en ne maintenant pas de contact avec leur pays d'origine pendant leur migration, qui en souffrent le plus à leur retour. C'est le cas de Ali, qui fait face à des difficultés pour créer son entreprise au Sénégal : « *Je me rends compte qu'il ne suffit pas d'avoir du talent, de la connaissance, un savoir-faire, il faut aussi avoir beaucoup de relations. Et sur ce côté-là, j'essaie de travailler dessus. Mais ce n'est pas facile d'avoir des contacts* ».

Les quelques migrants qui considèrent leur réinsertion après le retour comme un échec veulent repartir à l'étranger. La principale raison est le manque de préparation du retour, comme le reconnaît par exemple Soukheina, qui avait pourtant bénéficié d'un appui : « *Je suis dans l'optique de partir, de faire un bond, de reculer pour mieux rebondir, quoi (...). Je vais revenir [au Sénégal] avec des fonds plus importants, des fonds propres. Et ne pas trop compter sur ça [l'appui], quoi* ». Cela met bien en évidence que l'organisation du retour a une importance considérable dans le bon déroulement de la réinsertion des migrants au Sénégal, et ce, indépendamment de l'existence d'un appui institutionnel ou non. Ce résultat est plus clair dans le cas des retours au Sénégal qu'en RD Congo. Dans ce dernier pays, l'environnement est plus instable, les écoles plus coûteuses, les soins de santé non garantis, et les migrants sont conscients des difficultés d'y faire vivre leur famille, qui a souvent vécu avec eux à l'étranger. Cécile,

par exemple, bien que son retour soit un succès, déclare qu'elle est dans l'optique de repartir au Canada pour ses enfants, qui ont entre 4 et 7 ans : « *Parce que je me dis qu'ici, pour mettre les enfants dans de très bonnes écoles, ça demande beaucoup d'argent et je n'ai pas encore ces moyens-là. Je sais que, un jour ou l'autre, je vais rentrer [au Canada]* ». D'autres désirent continuer à vivre en RD Congo pour des raisons professionnelles, mais font fréquemment des va-et-vient entre le Congo et l'étranger pour voir leur famille qui y est restée ; ils disposent d'un titre de séjour ou d'une autre nationalité leur permettant de circuler sans difficulté.

L'effet des aides au retour volontaire sur la réinsertion des migrants « irréguliers »

Comment se passe, d'un point de vue économique, la réinsertion des migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger, selon qu'ils aient bénéficié d'un appui dans le cadre des programmes d'aide au retour volontaire après leur retour ou non ? La réinsertion économique des migrants qui ont bénéficié d'une aide au retour volontaire ne s'avère pas toujours très positive. Effectivement, les bénéficiaires se plaignent du fait que le montant octroyé soit faible et ne leur permette pas de développer des activités dans le moyen et le long terme pour subvenir aux besoins de leur famille, alors que tel était le but de leur migration pour la plupart. À leur retour, leur souci n'est pas seulement de mettre en place une activité, ce qui n'est pas toujours rentable dans le court terme, mais il leur est essentiel de pouvoir subvenir à leurs besoins immédiats ainsi qu'à ceux de leur famille. Bilal, dont l'appui a permis le financement de la boutique de cosmétiques de sa femme à Dakar, explique ses difficultés : « *La situation est pire qu'avant. Actuellement, je n'ai pas de revenus, je compte sur le peu que ma femme gagne avec la boutique. D'ailleurs, la boutique est même en train de faire faillite. Les charges de la famille sont trop lourdes. La boutique est en train de se vider. Franchement, ce que j'avais pensé avant de venir ici ne correspond vraiment pas à mes attentes (...). Je trouve que le financement de l'OIM ne vaut rien. On ne peut vraiment pas faire grand-chose avec 1 600 000 [2 460 €] (...). Actuellement, je vis aux crochets de ma femme et ça me fait mal. Je suis un père de famille, si la situation ne s'améliore pas, je ne réponds de rien, ce sera terrible (soupir)* ». La vie que Pierre-Paul mène depuis son retour n'est pas non plus facile. Il a bénéficié de la moitié du montant qu'il avait demandé pour la mise en place de son activité, un poulailler, à Dakar : « *J'ai demandé 4 000 euros. Ils ont dit qu'ils vont me donner 2 000 euros* ». Cela lui a permis de financer le toit du poulailler, mais lui, par contre, est contraint à dormir à côté, à même le sol dans une pièce à ciel ouvert et, lorsqu'il pleut, il doit s'abriter auprès de ses poules. Quant à Denise, une Congolaise qui a également bénéficié d'un appui, elle estime que celui-ci n'était pas suffisant : « *Pas du tout suffisant (...). Heureusement, j'ai quelques amis [suisses] qui, jusqu'aujourd'hui, ne m'abandonnent pas* ». Ce sont ses amis qui la soutiennent financièrement lorsqu'elle a des difficultés avec sa boutique d'habillement. L'impact de l'aide sur la réinsertion est remis en doute par de nombreux bénéficiaires. Ainsi, René, qui a pourtant eu la chance d'avoir d'autres opportunités professionnelles après son retour RD Congo, dit : « *J'ai eu tout simplement à regretter que l'OIM s'occupe juste de vous accueillir, et puis après on est laissé pour compte... Ils devraient, peut-être, suivre les gens pour la réinsertion, surtout professionnelle. Parce que 1 400 euros, je ne vois pas quelle entreprise miracle on peut monter pour pérenniser un peu les revenus, pour avoir des entrées qui peuvent vous faire monter ou vous apaiser. Ce qu'ils vous donnent là, c'est tout simplement pour que vous n'ayez pas vraiment rien* ». Des bénéficiaires relèvent aussi qu'ils ont parfois été poussés à mettre sur pied des activités dans lesquelles ils n'avaient pas d'expérience. Salam, un Sénégalais, raconte : « *Le domaine que je connais le mieux, c'est l'enseignement. Si j'avais vraiment le choix, j'essaierais de monter une école privée ici. Ça,*

ce serait vraiment un vœu, quoi, mais ils ne voulaient pas financer ça ». Il a finalement investi dans un cyber qui n'a tenu que deux années, vu son manque d'expérience, et il vit à présent des revenus de sa femme qui est fonctionnaire. En outre, la durée entre le moment du retour et le moment de la mise en place de l'activité est souvent longue, ce qui constitue un problème non négligeable. Aziz, par exemple, est rentré depuis bientôt un an au Sénégal et il attend toujours le financement qui lui a été promis pour créer sa boutique de grossiste en alimentation. Il affirme que s'il avait su que le délai allait être aussi long, il n'aurait pas accepté de rentrer dans le cadre du retour volontaire.

D'autre part, les migrants qui étaient en situation irrégulière et qui n'ont pas bénéficié d'une aide au retour volontaire vivent des réalités également difficiles. Dans les faits, ils ont été expulsés du pays de destination et sont arrivés les mains vides au Sénégal et en RD Congo. Ils vivent dans des conditions très précaires, comme Grégoire, qui a vraiment du mal à joindre les deux bouts et qui ne parvient plus à payer la scolarité de sa fille : *« Je veux aider ma fille pour qu'elle continue l'école, mais pour le moment je n'ai pas les moyens »*. Il essaie de trouver des petits boulots à Dakar, mais parfois, le coût du trajet l'empêche d'aller rencontrer des personnes qui pourraient lui donner du travail. Souvent, les individus qui ont été expulsés sont à charge des membres de leur famille, et ils souffrent du fait de ne pas pouvoir subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Charly, expulsé à Kinshasa parle de sa situation : *« Je reste avec mes parents, un grand gaillard comme moi... J'avais déjà une vie ailleurs, et retourner encore au pays... Avoir un pain qu'on t'achète, à midi, tu viens, on te sert à manger... Donc, comme un petit garçon, quoi »*.

Parmi ceux qui n'ont pas de difficultés économiques après leur retour et qui ont réussi à se réinsérer professionnellement, il y a Demba, un mouride décidé à rester au Sénégal, interprétant son retour forcé comme étant la volonté de Dieu ; en tant qu'électricien, il a beaucoup de travail et bénéficie d'un large réseau social grâce à son oncle qui est un marabout connu. Quant à Souleymane, bien qu'en séjour irrégulier en Italie, il n'a pas été expulsé, mais est revenu par ses propres moyens après avoir acquis les économies attendues, et sa réinsertion au Sénégal se passe bien. Le fait que ces migrants de retour acceptent leur retour du fait notamment de l'acquisition d'un petit capital financier amoindrit l'échec de leur retour.

La réinsertion sur le plan psychosocial s'avère difficile lorsque le retour des migrants a été précipité, comme c'est le cas pour la plupart de ceux qui sont revenus avec un programme d'aide au retour volontaire. Leur entourage ne comprend pas pourquoi ils sont de retour, si bien que certains cachent à leur famille que leur retour est définitif en affirmant qu'ils vont bientôt repartir à l'étranger. Aziz, un migrant de retour au Sénégal, explique pourquoi il ne doit pas dire la vérité aux siens : *« Je suis le soutien de la famille. C'est moi qui fais tout. Donc ça [le fait de leur dire que je suis revenu pour rester] va les stresser tellement qu'ils n'arriveront plus à manger. Psychologiquement [comme ça], ils sont bien »*.

Psychologiquement, le retour de ceux qui ont été expulsés est encore plus difficile à vivre. Ils doivent d'abord affronter la famille. Grégoire explique le déroulement de son retour dans la maison familiale : *« La femme de mon oncle m'a demandé pour quel problème [j'étais de retour] et j'ai dit : 'Manque de chance'. C'est comme ça que tout le monde a pleuré. Arriver comme ça sans bagages, sans rien, c'est un peu difficile »*. Les concernant, on peut véritablement parler d'un « traumatisme du retour ». Un Sénégalais raconte le vécu du retour d'un de ses amis, Zacharie, qui a été refoulé de France : *« Au début, ça ne s'est pas bien passé parce qu'il avait d'abord du mal à affronter le regard des autres. Il ne sortait pas*

de chez lui, il s'enfermait dans sa chambre (...)». Longtemps après leur retour, ces migrants ont donc toujours du mal à affronter le regard des autres. Ils se sentent envahis par la honte, ce qui est un véritable obstacle pour retrouver une place dans la société. L'ami de Zacharie raconte : « *Les premiers mois, il n'a rien fait. Il se morfondait, ça allait vraiment mal. Sa famille avait même peur qu'il devienne fou (...). Il voulait rien faire, il était vraiment abattu, franchement il était mort. Il restait enfermé dans sa chambre toute la journée. Sa maman se faisait du souci* ». Plusieurs d'entre eux ont également mentionné le fait qu'ils ne voulaient plus retourner vivre dans leur ancien quartier où tout le monde les connaît pour ne pas avoir à subir les moqueries des gens. La réinsertion après l'expérience de l'expulsion est donc vécue comme un choc, et il est moralement difficile de s'en remettre. Didier, expulsé en RD Congo, exprime ce qu'il a ressenti pendant longtemps : « *J'étais dans le désert, sans repères, sans ressources, c'était dur (...). Il y avait eu une cassure familiale avec mon foyer [aux États-Unis], avec mon épouse et ma petite fille, c'était dur à supporter, à amortir ce choc (...). Le moral, je dis, c'était difficile, ce qui m'a soutenu, c'est sur le plan spirituel* ».








La réinsertion de ceux qui n'ont eu aucune marge de manœuvre dans la décision du retour se traduit encore par un plus grand échec que celle de ceux qui sont revenus avec une aide au retour volontaire. Les migrants qui vivent un échec après leur retour souhaitent effectuer un nouveau départ pour l'étranger. La plupart des migrants qui ont été expulsés en RD Congo sont désespérés par rapport à la situation de leur pays que Gaston résume en ces mots : « *Ici, il y a pas d'avenir, il suffit de regarder, il y a pas d'avenir : même les gens qui travaillent, ils crèvent. Il y a pas d'avenir ici (...), c'est dur, c'est dur...* ». L'espoir de la possibilité d'un nouveau départ est très grand. Aurélien est également formel par rapport au fait qu'il doit repartir : « *Ça, c'est mon souci primordial ; je ne peux pas vivre ici. Il n'y a rien, ici, il n'y a rien. La politique, la santé, l'économie : tout, tout, tout est bafoué ici...* ». Si les Congolais veulent quitter leur pays définitivement, les Sénégalais, eux, désirent plutôt partir temporairement, mais ils entendent revenir. Niang, par exemple, souhaite repartir pour deux ans, le temps de faire des économies qu'il pourra investir dans la pêche artisanale au Sénégal. Parmi les migrants des deux pays qui ont bénéficié d'un appui après leur retour, ceux dont le projet de réinsertion a été un échec souhaitent repartir également, mais ceux qui ont réussi à se réinsérer ont continué à aller de l'avant, et ne souhaitent pas retourner vivre à l'étranger dans les conditions qu'ils ont connues, en situation irrégulière. C'est également le cas de ceux qui ont échoué, mais qui sont trop âgés pour un nouveau départ, ou qui ont épousé une personne qui a une bonne situation.

Conclusions

Pour conclure, nous revenons aux différentes comparaisons auxquelles nous avons procédé. Le tableau 3 met en évidence trois niveaux d'analyse.

(1) La première comparaison est d'ordre vertical. Elle concerne la réinsertion des migrants qui ont bénéficié d'un appui après leur retour par rapport à celle de ceux qui n'ont pas bénéficié de cette opportunité. D'une part, il apparaît que l'appui aux investissements des migrants « réguliers » ne soit pas l'élément à l'origine de la réussite des migrants en situation régulière, étant donné que ceux qui n'en bénéficient pas jouissent de conditions de vie et professionnelle semblables lors de leur réinsertion, que ce soit sur le plan économique ou psychosocial. D'autre part, les aides au retour volontaire des migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger semblent avoir un effet également limité. Les migrants

Tableau 3. Les trois niveaux d'analyse dans l'étude de l'effet des appuis institutionnel après le retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo, selon leur statut régulier ou irrégulier à l'étranger

(1)	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Sans appui institutionnel après le retour				
Avec appui institutionnel après le retour				
(2)	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Sans appui institutionnel après le retour				
Avec appui institutionnel après le retour				
(3)	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Sans appui institutionnel après le retour				
Avec appui institutionnel après le retour				

qui en ont bénéficié estiment que le montant qui leur a été octroyé est trop faible et ne leur permet pas de développer des activités afin de subvenir aux besoins de leur famille. Cependant, la situation des migrants qui ont été expulsés semble encore pire du fait du traumatisme psychologique qui accompagne généralement le retour forcé. La marge de manœuvre des migrants dans la décision du retour joue un rôle déterminant sur le déroulement de la réinsertion.

(2) La deuxième comparaison est une comparaison horizontale entre les migrants qui étaient en situation régulière et irrégulière à l'étranger, et c'est elle qui est fondamentale pour expliquer l'échec ou la réussite de la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine. En effet, la préparation du retour est un élément fondamental pour la réussite de la réinsertion. Si les individus qui avaient un statut régulier à l'étranger ont pu acquérir des ressources humaines et financières pendant leur migration pour assurer leur retour dans les meilleures conditions, ceux qui étaient en situation irrégulière n'ont eu aucune ou peu de marge de manœuvre dans la décision de rentrer. Cela a un impact très important sur le déroulement de leur vie après le retour, aussi bien d'un point de vue économique que psychosocial.

(3) La troisième comparaison est horizontale également, mais elle concerne le vécu de la réinsertion après le retour selon le pays d'origine des migrants. Les résultats sont globalement similaires entre les retours au Sénégal et en RD Congo, mais il convient de relever deux points qui attirent l'attention sur le rôle de la situation plus instable de la RD Congo sur le plan politique et économique par rapport au Sénégal. D'une part, si les Sénégalais dont la réinsertion se passe bien ne souhaitent plus repartir à l'étranger, les Congolais dont le retour est une réussite peuvent toutefois envisager un nouveau départ

dans le souci, notamment, de voir leur enfant évoluer dans un bon système éducatif et dans un environnement sécurisé. D'autre part, si les Congolais qui ont été expulsés déclarent unilatéralement avoir le souhait d'émigrer à nouveau de façon définitive, les Sénégalais, eux, désirent repartir temporairement car ils gardent à l'esprit de vivre un jour dans des conditions meilleures au Sénégal.

Références bibliographiques

- Ammassari S., 2004, *From nation-building to entrepreneurship: the impact of élite return migrants in Côte d'Ivoire and Ghana*. Population, Space and Place 10, 133-154.
- Ammassari S., Black R., 2001, *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development*. IOM Migration Research Series 59.
- Baldaccini A., 2009, *The Return and Removal of Irregular Migrants under EU Law: An Analysis of the Returns Directive*. European Journal of Migration & Law 11, 1-17.
- Black R., Collyer M., Somerville W., 2011, *Pay-to-Go Schemes and Other Noncoercive Return Programs: Is Scale Possible?* Migration Policy Institute, Washington DC.
- Black R., Gent S., 2006, *Sustainable return in post-conflict contexts*. International Migration 44, 15-38.
- Black R., Koser K., Munk K., Atfield G., D'Onofrio L., Tiemoko R., 2004, *Understanding Voluntary Return* (Home Office Online Report No. 50/04). Home Office, London.
- Cassarino J.-P., 2004, *Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited*. International Journal on Multicultural Societies 6, 253-279.
- Cassarino J.-P., 2008, *The Conditions of Modern Return Migrants – Editorial Introduction*. International Journal on Multicultural Societies 10, 95-105.
- Chappart P., 2008, *Expériences de retour forcé au Cameroun : récits de franchissement de frontières*. Presented at the Migrations : nouvelles pratiques, approches plurielles, Paris.
- D'Onofrio L., 2004, *Welcome Home?: Minority Return in South-eastern Republika Srpska*. University of Sussex, Brighton.
- Daum C., 2002, *Aides au "retour volontaire" et réinsertion au Mali : un bilan critique*. Hommes & migrations 40-48.
- Dauids T., van Houte M., 2008, *Remigration, Development and Mixed Embeddedness: An Agenda for Qualitative Research?* International Journal on Multicultural Societies 10, 169-193.
- de Haas H., 2005, *International migration, remittances and development: myths and facts*. Third World Quarterly 26, 1269-1284.
- Ghanem T., 2003, *When forced migrants return home*. The psychological difficulties returnees encounter in the reintegration process. RSC Working Paper 16.
- Hammond L., 1999, *Examining the discourse of repatriation: towards a more proactive theory of return migration*, in: Black, R., Koser, K. (Eds.), *The End of the Refugee Cycle?: Refugee Repatriation and Reconstruction*. Berghahn Books, Oxford.
- Kabbanji L., 2010, *Migration et développement: quelles politiques menées en Afrique subsaharienne ?*, in: Beauchemin, C., Kabbanji, L., Schoumaker, B. (Eds.), *Entre Parcours De Vie Des Migrants Et Attentes Politiques, Quel Co-développement En Afrique Subsaharienne ?* INED, Paris, pp. 11-38.

Linares A., 2009, *Pourquoi les aides au retour et à la réinsertion de l'État français n'incitent pas les immigrés à rentrer dans leur pays d'origine ? L'exemple des Maliens*. Recueil Alexandries, Collections Synthèses.

Ndione B., Lombard J., 2004, *Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes)*. Revue européenne des migrations internationales 20, 169-195.

Ruben R., Van Houte M., Davids T., 2009, *What Determines the Embeddedness of Forced-Return Migrants? Rethinking the Role of Pre- and Post-Return Assistance*¹. International Migration Review 43, 908-937.

Sinatti G., 2012, *Return migration as a win-win-win scenario? Contrasting visions of return and transnational movement among Senegalese migrants, the state or origin and receiving countries*. Presented at the Return migration and transnationalism: alternatives or compements, Oslo.

van Houte M., de Koning M., 2008, *Towards a better embeddedness? Monitoring assistance to involuntary returning migrants from Western countries*. Mediation Agency for Return.

Webber F., 2011, *How voluntary are voluntary returns?* Race Class 52, 98-107.